

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 18

Artikel: Ni vu ni connu
Autor: Neb.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205944>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstien & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

TAVERNIER CHEZ LE SULTAN

LES événements qui se passent en Turquie nous ont fait ressouvenir que Tavernier, baron d'Aubonne, séjourna à peu près une année à Constantinople, au milieu du XVII^e siècle, et qu'il décrivit en détail le palais du sultan dans sa *Nouvelle relation de l'intérieur du sérail du Grand-Seigneur*.

« J'ai vu du sérail, dit-il, tout ce qu'un étranger en saurait voir, et je l'ai vu plusieurs fois en divers voyages, ayant considéré à loisir les deux premières cours, le divan et la salle d'audience, sans y avoir pu remarquer de grandes beautés. Il y a, je l'avoue, quantité de marbre et de porphyre dans tous les appartements; mais tous ces appartements sont très confus, tout y est irrégulier, la plupart des chambres ne reçoivent que peu de jour et n'ont pour tout ornement que d'assez riches tapis qui en couvrent le plancher et des carreaux de brocard, d'or et d'argent, dont quelques-uns sont relevés d'une broderie de perles. Mais au fond et à prendre les choses en général, si les murs et les tours qui font l'enclos du sérail ressemblent plus à une affreuse prison qu'à une maison royale, les appartements qui le composent n'ont point aussi cette richesse et cet air riant de nos palais de France ou d'Italie, et n'offrent rien de quoi arrêter longtemps la vue d'un curieux. Tout ce qui pourrait rendre le sérail un agréable séjour est l'avantage de son assiette, et l'on ne peut en effet s'en imaginer une plus belle; car il regarde le soleil levant et tient tout le haut et le penchant d'un tertre depuis Sainte-Sophie jusqu'au canal. Les bâtiments occupent le lieu le plus élevé et ont la vue des jardins qui sont sur la pente et des deux mers qui se viennent joindre à la pointe du sérail, d'où le grand seigneur peut voir à la fois l'Europe et l'Asie, où il établit bien avant sa domination. Mais enfin il n'y eut jamais de belle prison, et il n'y a guère de gens dans le sérail qui n'aimassent mieux une cabane et la liberté, que d'être continuellement enfermés dans un palais sous une rude discipline... »

« On peut dire que le sérail est tout ensemble un séjour délicieux et solitaire; mais de la manière que j'ai remarqué les choses, il est solitaire pour tous et n'est délicieux que pour un seul... »

« Il y a dans le sérail de petits jardins à fleurs en divers appartements, et il ne s'y trouve rien de fort extraordinaire pour m'obliger d'en parler. Le grand jardin environne la plus grande partie du sérail... Il y a des fraises et des framboises en abondance, et l'on y voit de grands carreaux de melons et de concombres, mais beaucoup plus des derniers, dont les Levantins font leurs délices. Le plus souvent, ils les mangent sans les peler, après quoi ils vont boire un verre d'eau. Mais il faut tout dire: les concombres dans le Levant ont une bonté particulière, et, quoiqu'on les mange crus, ils ne font jamais de mal... »

« Deux mille Bostangis sont destinés à la culture de ces jardins, et nonobstant cette quantité

de gens, ils n'approchent pas de la propreté ni de l'embellissement des nôtres. »

Ce que le baron d'Aubonne raconte du « Grand Seigneur » de son époque montre que le sultan détroné ces jours-ci n'était que le digne successeur de cruels tyrans :

« Quoique j'aie dit souvent que le Grand Seigneur envoie demander la tête à qui il lui plaît, on ne la coupe jamais que lorsqu'il déclare précisément qu'il veut la voir, et alors elle lui est apportée. Si c'est de loin, on en tire la cervelle et on la remplit de foin; et j'en ai vu deux de la sorte que l'on portait dans un sac, qui étaient les têtes du bacha de Kari et du bacha d'Erzeroun. Un Bostangi qui avait eu l'ordre d'apporter ces deux têtes au grand seigneur, se trouvant las et indisposé dans un village d'Arménie où je me trouvais alors, fit demander à un de mes gens si j'avais du vin, et si je voulais bien lui en donner pour lui remettre le cœur. Je lui en envoyai incontinent dans un flacon, et m'ayant fait prier ensuite d'en venir boire avec lui, ce que je ne voulus pas lui refuser, il me fit voir, malgré moi, les têtes de ces deux bachas, pour lesquels ma curiosité n'était pas grande. »

Et dire que plusieurs des plus sanguinaires souverains de la Turquie ont été des poètes pleins de grâce et de finesse !

Sélim I^{er}, qui acquit le sceptre par un parricide et qui l'affermait entre ses mains par le supplice de sept de ses neveux et de ses deux frères, s'écrie dans un de ses poèmes :

Dieu clément, sur Sélim jette un regard propice,
Donne-lui la sagesse et l'esprit de justice !

Citons du même Sélim ce joli quatrain :

Je me dis, une nuit, que la lune était belle
Et qu'elle méritait de ma part un salut :
Je pensai donc soudain à me tourner vers elle...
Mais j'y pensais encor quand le soleil parut.

NI VU NI CONNU

LE service militaire, dont on dit tant de mal, a du bon quelquefois. A preuve la petite histoire que voici. Les héros en sont deux officiers, d'artillerie ou de... carabiniers, nous ne nous souvenons pas exactement.

Ces deux officiers étaient en habits civils et à bicyclette.

Au sortir d'un des plus beaux villages du Gros-de-Vaud, qu'ils venaient de traverser à une allure très réglementaire, ils sont soudain arrêtés par un agent de l'autorité qui leur enjoint de mettre pied à terre.

— Pardon, messieurs, dit le représentant de la loi, vous estuerez, mais je suis obligé de vous mettre à l'amende; vous avez enco la vieille plaque, celle de l'année passée.

— Bon ! voilà une jolie affaire, fait à son voisin l'un des velocemens. Si nous avions été malins, au lieu de descendre de machine, nous aurions pédalé à toute vitesse, et le tour était joué.

— Oué, oué, joué ! Pas tant que ça. D'abo je

vous connais bien, mossieu. Vous êtes le capitaine... J'ai servi sous vos ordres en 189...

— Oh ! oh ! enchanté. Alors, s'il en est ainsi, vous connaissez aussi mon ami, il est 1^{er} lieutenant dans la même batterie — ou section (Nous disons : « batterie ou section » puisque nous ne nous souvenons plus s'il s'agit d'artilleurs ou de fantassins.) Ainsi, vous allez infliger une amende à l'un de vos officiers?... »

A ces mots, le brave agent reste un moment tout interloqué :

— Diable !... diable !... c'est vrai ça ! Quelle bête d'affaire ! Tout de même, que je sois pas resté un moment de plus à la maison ; quoi ! une minute, un rien, et vous aviez juste le temps de passer... Diable !... Enfin, écoutez, messieurs, personne n'a rien vu ; fletz vite... Bien sûr que je peux pourtant pas mettre à l'amende mon lieutenant !

NEB.

RIONS, DONC !

LE rire, c'est la vie même qui se déploie et se répand en torrents de joie !

C'est dans un journal norvégien le *Urd*, — oh ! dans une traduction, s'entend — que nous trouvons cette définition du rire. Il y a du vrai, beaucoup de vrai, en cela. Et ce n'est pas tout. Le journal en question continue :

« L'homme mûr, qui connaît le sérieux et les luttes de l'existence, a souvent quelque peine à secouer ses tracasseries, mais le besoin d'un franc rire, servant tout à la fois de diversion et de stimulant, ne s'en fait pas moins sentir chez lui. »

« On ne rit pas quand on est seul. Et c'est cette privation du rire qui rend la solitude si oppressante. Le rire doit avoir un écho ; il a quelque chose de contagieux, qui se communique de l'un à l'autre. Si donc on veut essayer de le comprendre, il faut le chercher dans son élément, c'est-à-dire dans la société. »

« De quoi rions-nous ? Comme l'enfant, de tout et de rien. L'humeur, ici, joue un grand rôle. Impossible d'énumérer toutes les situations et toutes les paroles propres à éveiller le rire. »

Les muscles du rire.

« Le principal agent du rire est un muscle qui, comme une corde élastique, s'étend en biais des pommettes aux coins de la bouche. Quand ce muscle s'étend, les coins de la bouche se relèvent, et dans chaque joue se forme un petit enfoncement. A ce moment, la figure est préparée au rire, mais ne rit encore qu'à moitié. Pour que le rire soit complet, il faut que les yeux s'en mêlent. Les muscles des paupières se contractent, les sourcils s'abaissent et il se forme des rides autour des yeux. Ces mêmes muscles accentueront la différence entre le rire simulé et le vrai rire ; mais ils ne sont pas les seuls organes du rire naturel. Le larynx y contribue aussi ; et les médecins ont constaté que les muscles du larynx vibrent non seulement quand on rit aux éclats, mais même quand on sourit. Et le rire peut être tel qu'il mette en mouvement les muscles des épaules, du dos et de l'estomac. »